

Image not found or type unknown



Diffusion d annonces immobilieres sur internet

Par **oxypower**, le **15/04/2008** à **09:24**

as t on le droit de diffuser des annonces de ventes de biens immobiliers sur internet sans avoir le statut d agent immobilier r
le statut d'agent immobilier definit il un service d'aide à la vente (juridique -financier) ou simplement l'action de vendre un bien en contre partie d'une commission,?
ou commence et s'arrete le statut d agent immobilier?
pour passer une (des) annonces immobilieres sur internet a t on besoin d'avoir le statut d'agentt immobilierrn1) sans retributionrn2) avec un paiement(ex pap paru vendu etc)rn3) en contre partie d un don en faveur des actions humanitairesrn4) en contre partie d une commission rnrnmerci de vos informations rn
MME SITARAM